

publics qui résident de la part du Roi auprès des Puissances étrangères, & que par-là l'on puisse épargner les sommes que l'on étoit obligé de payer aux Banquiers pour les remises. A cela on doit ajouter, que les subsides considérables, tant d'ancienne que de fraîche date, dont S. M. s'étoit renduë redevable envers quelques Cours de l'Europe, seront réduits à la moitié, par la belle œconomie du Duc de Choiseuil. Ce nouveau Ministre, à présent l'un des Pairs de France, ne promet rien moins, par ses lumières & ses prudens avis, qu'un redressement total dans les affaires. On reproche au Cardinal de Bernis d'y avoir laissé couler de la prodigalité, sur-tout dans l'exercice du Secrétariat des affaires étrangères, & que c'est là le sujet de sa disgrâce.

Mr. Archinto, Camérier du Pape, & qui a apporté le Bonnet à ce Cardinal, a été gratifié par le Roi d'une pension de six mille liv. sur l'Abbaye de *Clairmarais*.

Comme Intendant de la Franche-Comté, le premier Président du Parlement de *Besançon*, ayant établi des personnes pour la perception de la Taxe en forme de don gratuit, statuée par Edit du Roi du 10. Septembre de l'année dernière. Les Membres de ce Parlement se sont assemblés, opposés à la levée de cette imposition, decreté le Président, & fait les mêmes menaces à ceux qui étoient préposés de la part. Cette affaire ne pouvoit manquer d'avoir des suites. Le premier Président pour les prévenir, prit le parti de se rendre à *Versailles*, & d'exposer le fait à la Cour, qui, sur le champ expédia à *Besançon* des Lettres de cachet, avec ordre de s'assurer des Membres les plus obstinés

de